

03/2022

PAT du Grand Clermont et du PNR du Livradois-Forez

PAT intégré à l'échantillon
PATnorama. Voir le PATnorama

PORTEUR

Pôle d'équilibre territorial et rural du Grand Clermont
PNR du Livradois Forez

TERRITOIRE

- Auvergne-Rhône-Alpes
- 63 - Puy-de-Dôme
- 268 communes

- 4 intercommunalités
- 511000 habitants

CONTACT

Ango M-Elisabeth
Chargée de mission PAT
72 avenue d'Italie, CS 40001, 63057 Clermont-
Ferrand cedex 1
animation.pat@legrandclermont.fr
04 73 25 22 25

PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Situé dans le Massif central, le territoire du PAT s'étend sur le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez à l'est et une partie du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne à l'ouest, offrant ainsi une grande diversité de paysages et de ressources naturelles.

Le territoire couvre le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Grand Clermont, chargé de l'élaboration du SCoT et d'actions de développement territorial, et le Parc Naturel Régional (PNR) du Livradois-Forez, créé en 1986 en réaction au déclin démographique et économique du territoire. Il y a une forte habitude de travail, à la fois technique et politique, entre les deux territoires qui partagent une zone d'une vingtaine de communes et des sujets communs de développement territorial.

Le PETR du GC et le PNR du LV sont deux régions agricoles (37% de surface agricole utile soit 153 000 ha) très contrastées. Alors que le premier se compose majoritairement de plaines céréalières à gros rendements, doté de coopératives comme Limagrain qui est le 4ème semencier au niveau mondial, le second est plus rural et orienté vers la production de viande avec ses éleveurs bovin et ovin.

Enjeux agricoles et alimentaires : Avec 37% de surface agricole utile soit près de 153.000 hectares, il s'agit de deux régions agricoles très contrastées. Alors que le PETR se compose majoritairement de plaines céréalières à gros rendements, le PNR est plus rural et orienté vers la production de viande avec ses éleveurs bovin et ovin.

ETAT D'AVANCEMENT DU PAT

- Mise en œuvre, suivi et évaluation

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PAT

Le PAT se fixe comme objectif de « chercher à améliorer le taux d'auto-apvisionnement du territoire et à offrir aux habitants les conditions d'une alimentation saine, de qualité, accessible à tous, issue de circuits de proximité et contribuant au développement d'une agriculture rémunératrice pour l'agriculteur et respectueuse de l'environnement ». Il s'articule pour cela autour de 6 axes :

1. Préserver et remobiliser les terres agricoles en surfaces et en qualité pour maintenir l'activité agricole locale
2. Accompagner l'évolution des pratiques en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et rémunératrice
3. Renforcer et créer les filières pour favoriser l'autosuffisance alimentaire du territoire d'aujourd'hui et de demain
4. Développer une culture du consommer sain, local et responsable
5. Faciliter l'accès aux produits locaux
6. Favoriser le développement d'une alimentation durable, saine et locale en restauration collective

SIGNES DISTINCTIFS DU PAT

- Membre du RnPAT
- 2021 - Reconnu par le ministère (MAA)

RECONNAISSANCE MINISTÉRIELLE

PAT reconnu par le ministère (niveau 2)

PRINCIPAUX PARTENAIRES DU PAT

Partenaires de l'Etat, des Collectivités

Elus des deux territoires, représentants de l'Etat

Partenaires économiques

chambres consulaires

Partenaires de la Société civile

Vivea, Terre de Liens, Bio 63, Limagrain

Partenaires de la recherche

Un conseil scientifique, composé des chercheurs en sciences humaines et sociales du projet « Inventer », est en cours de création

LIENS VERS LES DOCUMENTS SUR LES PROJETS

- [Site internet du PETR](#)

- [Lien vers le PAT](#)
- [Vidéo de présentation](#)



Fonds européen agricole pour
le développement rural :
l'Europe investit dans les
zones rurales

